



3•AMÉNAGEMENTS FAVORABLES AUX AUXILIAIRES ET À LA BIODIVERSITÉ



Les aménagements en faveur de la biodiversité sont des repères indispensables pour les auxiliaires de cultures et la petite faune de plaine.

L'aménagement idéal n'existe pas. L'important est de privilégier une diversité d'aménagements répartis sur l'ensemble du territoire. Une mosaïque de refuges et de cultures est ce qu'il y a de plus favorable à la conserva-

tion de nombreuses espèces comme les papillons ou les oiseaux.

CONSEIL

Il n'y a pas de mauvais aménagement, il faut que l'agriculteur choisisse celui le plus adapté à son système et ses motivations

OBJECTIFS DE LA MESURE



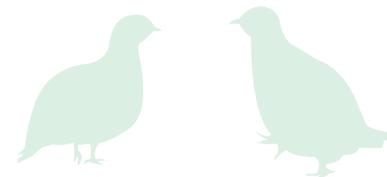
Ces aménagements vont permettre d'abriter et de nourrir une diversité d'espèces durant les périodes de transition (récolte, travail du sol, latence entre deux floraisons, etc). Ils constituent également un lieu de reproduction pour certaines d'entre elles. Il existe plusieurs types d'amé-

nagements possibles comme **les couverts herbacés, les jachères faune sauvage, les cultures mellifères, les cultures à objectif énergétique, les haies et buissons ou encore les tas de pierres.**

BÉNÉFICES ATTENDUS

Les effets positifs des aménagements sont démultipliés lorsqu'ils sont répartis sur l'ensemble du parcellaire. Ils peuvent être divers :

- Contribuer à la beauté du paysage.
- Créer une multitude de repères, de refuges et de ressources alimentaires pour l'ensemble de la biodiversité (Sirami C. et al. ; 2019)¹: oiseaux, insectes, reptiles, petits mammifères, etc.
- Accroître le potentiel de régulation naturel des ravageurs. (Boller E.F. et al ; 2004)²
- Limiter les transferts de matières actives.



PAROLE D'EXPERT



« 90% des auxiliaires ont besoin à un moment de leur cycle biologique d'un milieu non cultivé : bordure de champ, buisson, haie, bande fleurie... Contre 1 ravageur sur 2. »

Jean Pierre Sarthou,
Agro Toulouse INP, INRAE AGIR

MÉTHODOLOGIE : LES TYPES D'AMÉNAGEMENTS

Pour la mise en oeuvre opérationnelle, il existe de 2 types d'aménagement : la bande et l'îlot.

TYPE D'AMÉNAGEMENT	BANDE	ÎLOT OU PLOT
Avantages	Augmentation de la capacité d'accueil du territoire par l'effet lisière. Facilité de mise en place via les GPS.	Créer des zones avec plus de quiétude. Augmenter la fonctionnalité des éléments fixes ou hétérogènes déjà présents sur le parcellaire.
Inconvénients	Possible fréquentation par des riverains, par confusion avec des chemins.	Problème d'accès pour l'agriculteur quand les cultures sont hautes.
Conseils	Laisser la largeur d'un passage de pulvérisateur entre la bordure du champ et la bande. Disposer les aménagements en rupture de pente permet de limiter l'érosion.	Implanter les aménagements dans les angles de parcelles, autour de pylônes électriques ou de tout élément fixe du parcellaire.

COMMENT METTRE EN PLACE CETTE PRATIQUE SUR MON EXPLOITATION ?

La localisation du futur aménagement doit être réfléchi en fonction de la largeur de l'outil le plus large présent sur l'exploitation (par exemple la largeur du pulvérisateur). La largeur optimale est la largeur qui pourra faciliter le

travail de l'agriculteur. L'objectif étant d'obtenir un nombre entier de passages de pulvérisateur afin de pas avoir de fourrière ou tournière supplémentaire à faire.



Bande ou ilot : à définir en fonction du contexte de l'exploitation et de vos attentes.



Crédit photo : Charles Boutour

Pour limiter les transferts de polluants diffus et les phénomènes d'érosion du sol ou de création de ravines, il peut être envisageable de localiser des aménagements spécifiques sur ces zones :

- Sur les voies de transferts et chemins de l'eau,
- Au pied des versants de pente de plus de 5%,
- Dans les coins de champs sensibles à l'érosion,
- En perpendiculaire des axes de ruissellement,
- En zone sensible pour protéger les habitations ou les routes.

Pour les aménagements anti-érosifs, les graminées ont été déterminées comme les plantes les plus efficaces (plantes dites fortes) : fétuque des prés (*Festuca pratensis* Huds.), dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata* L.) ou miscanthus (*Miscanthus (x) giganteus*) à condition qu'il ne soit pas récolté. Cependant, il est possible de les associer avec des plantes à fleurs (faible pouvoir de

retenue) comme des achillées (*Achillea ptarmica* L.) sans altérer le pouvoir de rétention. En effet, pour que l'aménagement stoppe une lame d'eau de 20 cm, il faut maintenir au minimum 30 cm de biomasse aérienne. Un entretien haut (30 cm du sol) est nécessaire. Pour une parfaite efficacité, il y est déconseillé de rouler avec du matériel.

Source : AREA-asso.fr

?

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour les insectes rampants, il est estimé que la distance maximale qu'ils peuvent effectuer depuis une bordure ou un élément fixe est d'environ 75 m à 80 m.

CONSEILS

Afin d'identifier les emplacements et les types d'aménagements opportuns, un diagnostic à l'échelle de l'exploitation pourra permettre :

- De déterminer les zones du parcellaire les moins productives et les moins efficaces à cultiver : veines de cailloux, de terre forte, faux-angle de parcelle.
- D'identifier les axes de talweg pour endiguer les phénomènes d'érosion et de ruissellement.
- De localiser les espaces à forts enjeux écologiques comme les zones humides.



Aménagement dans un angle de parcelle : emprise mais gain de productivité.

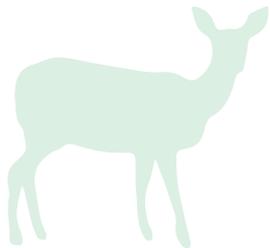
Crédit photo : Charles Boutour



MÉTHODOLOGIE : LES DIFFÉRENTES COMPOSITIONS POSSIBLES



Il existe différentes compositions de couverts pour les aménagements : couvert herbacé, couvert arbustif ou couvert biomasse.



Crédit photo : Charles Boutour

Le couvert herbacé, la haie ou la bande à production de biomasse.



Limite réglementaire

Les nouveaux aménagements ne doivent pas être « mis sous cloche ». Il faut pouvoir disposer de souplesse dans la localisation et le déplacement d'une infrastructure. En effet, avec l'évolution du matériel, un aménagement peut devenir handicapant pour le travail de l'agriculteur. Il devra alors pouvoir le déplacer de quelques mètres pour limiter la gêne

Pour plus d'information : [Cliquez ICI](#)

occasionnée, en s'assurant de respecter la réglementation actuelle en vigueur sur le sujet.

Concernant les haies, la réglementation PAC française (BCAE 7) limite strictement leurs possibilités de déplacement. Cette surtransposition française est le principal frein aux nouvelles plantations.

CONSEILS

Lors d'une implantation en bordure de propriété, il est conseillé de bien vérifier les limites et ne pas malencontreusement planter sur la propriété voisine. Ainsi on évite de possibles futur s désagréments.

POUR ALLER PLUS LOIN

Ces aménagements ont également un rôle de limitation des pollutions diffuses vers le milieu aquatique. Pour plus d'information :

[Cliquez ICI](#)



1 Sirami C. et al. ; 2019. Increasing crop heterogeneity enhances multitrophic diversity across agricultural regions, Proceedings of the National Academy of Sciences, INRA.

2 Boller E.F., Häni F., Poehling H. M. ; 2004. Ecological Infrastructures : Ideabook on Functional Biodiversity at the Farm Level. IOBC-OILB. 212pp.

Keller S., Häni, F. ; 2000. Ansprüche von Nützlingen und Schädlingen an den Lebensraum. Streifenförmige ökologische Ausgleichsflächen in der Kulturlandschaft: Ackerkrautstreifen, Buntbrache, Feldränder. Verlag Agrarökologie, Bern, 199-217.

Collins K.L. et al. ; 2002. Influence of beetle banks on cereal aphid predation in winter wheat , Agriculture, Ecosystems and Environment n°93, p 337-350.